



Travailleur Handicapé, discrimination on non??

Par **sermaudor**, le **21/02/2012** à **20:38**

Bonjour, j'ai commencé une mission d'intérim il y à 3 mois en novembre 2011 (la mission doit durer 11 mois), je suis dans la qualité alors que jusqu'à présent je n'ai fait que de la maintenance. Durant mon entretien, j'ai stipulé que je ne connaissais rien à la qualité mais on m'a dit que ma collègue me formerai. Cette personne à été très vite odieuse avec moi, je ne pouvais pas lui poser de question sans qu'elle m'envoie balader, du coup je ne lui en posais plus mais elle la pris dans le sens où je ne m'intéressais pas au travail. En décembre elle a appris que j'étais travailleur handicapé et à fait remonter cela au ressources humaines leur stipulant que je ne devais travailler que 4 h par jour car j'étais handicapé, ceci m'a énormément blessé. Début janvier j'ai décider de ne plus travailler avec elle, car l'ambiance était insupportable du coup ma formation a été tronquée. Maintenant mon responsable me reproche de ne pas avoir les capacités pour ce poste et essaie de savoir de quoi je souffre en me le demandant ouvertement, il me demande également qui décide du temps de travail, j'ai l'impression qu'il ne me crois pas quand je lui dit que je peux travailler à plein temps. Ma collègue étant en congé maternité je me retrouve avec un autre collègue qui est encore pire, il me demande de m'occuper des projets de ma collègue qui vient de partir alors qu'à l'origine j'ai été prise pour un remplacement d'une autre personne qui est partie également en congé maternité, quand je proteste il me demande de lui dire que je n'ai pas les compétences par rapport au poste, je ne comprends plus rien il me stresse énormément ce qui doit se faire sentir sur mon travail, je ne sais pas ce qu'il cherche , il veut me faire dire des choses que je ne veux pas dire mais pourquoi? je n'en ai aucune idée, ils ont qu'à me changer de mission, je ne vois pas pourquoi il cherche à me faire dire que je n'ai pas les capacité. Ma responsable d'intérim prend ça pour de la discrimination, moi je ne sais plus quoi en penser, j'ai certainement fait des erreurs mais bon. Qu'en pensez-vous? Merci d'avance. (j'espère avoir été un peu claire ce n'est pas évident d'expliquer comme ça!)

Par **P.M.**, le **21/02/2012** à **22:38**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher des représentants du Personnel s'il y en a dans l'entreprise utilisatrice et du Médecin du Travail...